

Colombier, le 07 mars 2023



**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
est convoqué le:**

Mercredi 22 mars 2023 à 19h30*

à la Salle du Conseil général, à Colombier

Ordre du jour

1. Appel
2. Nomination d'un-e secrétaire
3. Procès-verbal de la dernière séance
4. Rapport du Comité concernant l'examen des comptes 2022
5. Informations du Comité
6. Divers

*La séance de la **Commission financière** aura lieu le même jour à **19h00**, dans la même salle (*liste des membres en fin de rapport*).

AU NOM DU COMITE

Distribution :

21 Membres du Conseil intercommunal
7 Membres du Comité
7 Administrations communales
1 Chef de station
1 SENE

Procès-verbal du CONSEIL INTERCOMMUNAL de la STEP La Saunerie du 27 octobre 2022

Date et heure : Jeudi, 27 octobre 2022, 19h30
Lieu : Salle du Conseil général à Colombier
Président : P. Donner
Présent-es : R. Jeannotat, E. Buschini, T. Zesiger, N. Porret
Weissbrodt, J. Petese remplaçant de J. Villat, G. Di
Giusto, V. Barraud, Y.-A. Meister, J. Zosso, C. Chisholm
Excusés : J.-D. Böhm, C. Prince Rosenfeld, F. Monnier, D. Sigg, D.
Challandes, E. Stutz
Absent : P. Bärfuss
Comité : C. Bavaud, R. Kurowiak, C. Haenseler, D. Geiser, A.
Benacloche
Excusés : M. Braghini
Service technique : D. Fahrni
Administration : C. Fahrni

Ordre du jour :

1. Appel
 2. Procès-verbal de la dernière séance
 3. Rapport du Comité à l'appui du budget 2023
 4. Communications du Comité
 5. Divers
-

1. Appel

Le président ouvre la séance et confirme l'ordre du jour qui est adopté sans changements. Il procède à l'appel des présences :

Conseil intercommunal : 11 présents, 6 excusés, 1 absent

Pas de volontaire pour le poste de secrétaire

Ph. Donner	Propose Madame Véronique Barraud comme secrétaire pour la séance.
V. Barraud	

2. Procès-verbal de la dernière séance

Le PV du 23 mars 2022 est adopté, à l'unanimité, sans remarque, avec remerciements à son auteur, M. Frédéric Monnier.

3. Rapport du Comité à l'appui du budget 2023

Ch. Bavaud	Le budget 2023 est équivalent à celui de 2022 hormis pour l'électricité et le gaz.
------------	--

C. Chisholm	<p>Rapporteur de la commission financière informe qu'ils ont délibéré à 3, soutient le comité pour le budget 2023 présenté malgré l'augmentation des coûts pour l'électricité et le gaz pour lesquels on ne peut rien faire.</p> <p>Remerciements aux auteurs du rapport.</p>
Ph. Donner	<p>Procède à la lecture du rapport page par page.</p>
M. Meister	<p>Question : p.11, rubrique 31 : augmentation charges pour traitement micropolluants à CHF 312'000 ?</p>
Ch. Bavaud	<p>Réponse : Ce montant n'entre en ligne de compte qu'en 2029.</p> <p>Il s'agit d'une estimation de coût à CHF 10.00/habitant lorsque l'installation sera en fonction. Actuellement le coût se monte à CHF 9.00/habitant et est versé à la Confédération.</p>
E. Buschini	<p>Question : Quelle différence entre le compte 30100.20 et le compte 30490.00 qui traitent tout deux des heures de piquet ?</p>
D. Fahrni	<p>Réponse : L'un représente les heures de piquet à domicile et l'autre lors des interventions.</p> <p>Le compte 30100.20 correspond aux heures de piquet réalisé à la Step et sont indemnisés à raison de 2 heures par jour férié afin de ne pas cumuler les heures supplémentaires. Le compte 30490.00 traite les indemnités journalières de piquet.</p>
E. Buschini	<p>Question : Le compte 30900.00 fait référence à la formation et perfectionnement du personnel. Un employé en bénéficie actuellement. Y a-t-il une clause dans le contrat de cette personne concernant la durée de son engagement contractuel.</p>
D. Fahrni	<p>Réponse : oui, cet employé doit rester quelques années après l'obtention du diplôme pour retour sur investissement.</p>
E. Buschini	<p>Question : Est-ce que la STEP pourrait consommer moins d'énergie et de produits afin de faire baisser les coûts ?</p>
D. Fahrni	<p>Réponse : Non, le nécessaire a déjà été fait. Pour le bon fonctionnement de la STEP, il n'est pas possible de baisser encore.</p>
Ch. Bavaud	<p>Réponse : La STEP étant vieillissante, il y a peu de leviers pour baisser encore les consommations. Certains traitements énergivores sont obligatoires.</p>
G. Di Giusto	<p>Question : Peut-on remettre en activité le CCF ?</p>

D. Fahrni	<p>Réponse : L'arrêt du CCF était un choix politique fait en 2016 au vu du vieillissement de l'installation.</p> <p>Depuis, une convention a été signée avec Viteos pour 15 ans.</p> <p>Les installations actuelles ne permettent plus d'autoconsommer le biogaz produit.</p>
Ch. Bavaud	<p>Réponse : La dénonciation de la convention est à étudier, mais peut-être que ce ne sera pas possible.</p> <p>A quelles conditions ou à quel prix et quelles seront les exigences.</p> <p>Voir également si c'est compatible avec le projet en cours.</p> <p>À intégrer pour le prochain comité de décembre 2022.</p>
T. Zesiger	<p>Question : Comme le contrat d'électricité de Viteos arrive à échéance au 31.12.2022, peut-être qu'il y a moyen de négocier</p>
Ch. Bavaud	<p>Réponse : Nous ne sommes pas assez grands pour nous permettre une négociation</p> <p>Comme évoqué ci-dessus nous avons une convention avec Viteos si nous voulons changer de fournisseur électrique nous devons avoir une offre 5 % plus basse de la concurrence.</p>
J. Petese	<p>Question : p.14, point 7. Indicateurs financiers</p> <p>b) Degré d'autofinancement, le pourcentage indiqué ne fait pas sens.</p>
C. Fahrni	<p>Réponse : Effectivement, cette information n'est pas pertinente et les indicateurs financiers seront revus par le Service des communes.</p>
C. Chisholm	<p>Réponse : Il faut attendre les nouveaux indicateurs financiers proposés par le Service des Communes qui seront mieux adaptés à la situation.</p>
Ph. Donner	<p>Page 8 / Adoption de l'arrêté :</p> <p>L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.</p> <p>Lecture partielle des articles, acceptés à l'unanimité.</p> <p>L'arrêté dans son ensemble est adopté à l'unanimité.</p>

4. Communication du Comité

Présentation PowerPoint de l'avant-projet par M. Denis Fahrni. Celui-ci a été fait par le groupe CARB.

Les toits seront couverts de panneaux photovoltaïques pour un total de 3'000 m².

Débat sur le déplacement de la fontaine, œuvre de l'artiste André Ramseier ; le projet tel que présenté ne permet pas de la maintenir à l'emplacement actuel. Des

recherches sont en cours, mais l'oeuvre devra obligatoirement être soit enlevée, soit déplacée.

La STEP devra renoncer à la visite des installations par des écoles ou autres groupes intéressés. La SUVA a établi des règles beaucoup trop contraignantes et donc trop chères pour la sécurité des visiteurs. De plus, beaucoup d'étapes seront dorénavant cachées, ce qui minimisera les odeurs.

Le choix a donc été fait de plutôt mettre les montants du crédit en faveur de la qualité de l'exploitation. La STEP de Neuchâtel étant visitable, cela pourrait suffire pour la population du canton.

Il sera préféré des visites virtuelles, un bon film didactique serait à réaliser pour être présenté aux personnes dans un lieu sûr. Une nouvelle sensibilisation de la population quant aux objets à ne pas jeter dans les WC devrait être répétée.

Le site étant très restreint, les négociations sont encore en cours pour l'utilisation du parking à côté de la STEP pendant les travaux afin de déposer le matériel nécessaire.

M. Meister	Investissements : Question : Il s'agit là des deniers publics, est-ce que les coûts vont être affinés ?
A. Benacloche	Réponse : Oui, à chaque étape, les coûts seront affinés. Lorsqu'on sera à l'étape « projet », celui-ci sera envoyé au canton et à la Confédération pour consolider les subventions possibles.

5. Divers

Pas d'intervention des personnes présentes.

La prochaine séance est fixée au **mercredi 22.03.2023** à 19h30 pour le Conseil Intercommunal et à 19h00 pour la commission financière.

Pour que les personnes absentes ce soir soient informées à temps, C. Fahrni communiquera prochainement par mail les dates retenues pour les séances de l'année 2023.

Il enverra également un mail concernant le versement des jetons de présence.

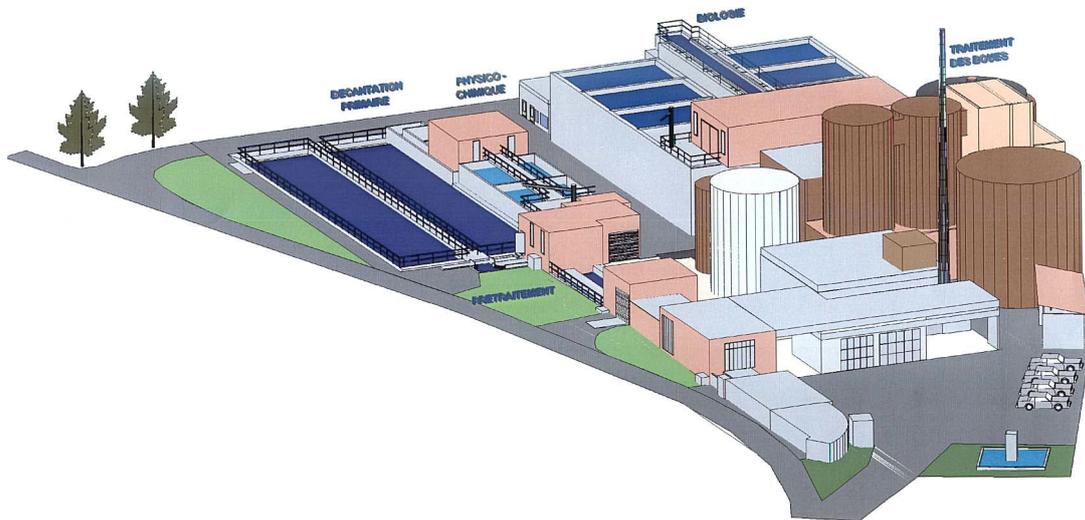
Après la fin de la séance à 20h40, le verre de l'amitié est offert.

Colombier, le 29.10.2022
Pour le PV : V. Barraud

R A P P O R T A N N U E L

EXERCICE 2022

	Page
I Rapport des comptes	7
II Rapport d'exploitation	39
III Rapport des contrôles et analyses	46



I RAPPORT DES COMPTES

Table des matières (selon demande Service des communes)	<u>Page</u>
1. Commentaires relatifs aux comptes – rapport succinct	8
2. Propositions et approbations + rapport fiduciaire	10
3. Bilan condensé	13
4. Compte de résultat à 3 niveaux par nature	14
5. Comptes de résultat et d'investissement condensés en fonctionnelle	15
6. Tableau des flux de trésorerie	17
7. L'Annexe	
7.1 Principe comptable	18
7.2 Etat du capital propre	20
7.3 Tableau des provisions	-
7.4 Tableau des garanties et participations	21
7.5 Tableau des immobilisations	22
7.6 Indications complémentaires	-
8. Contrôle des crédits	23
9. Indicateurs financiers	24
10. Détails des comptes	
10.1 Bilan détaillé	27
10.2 Comptes de résultat : nature et fonctionnelle	29
10.3 Comptes des investissements : nature	39

1. Commentaires relatifs aux comptes – rapport succinct

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

L'exercice comptable 2022 se clôt avec un résultat inférieur par rapport au budget 2022. Le prix par personne est de Fr. 68.16, soit 0.46 de moins qu'aux comptes 2021.

Dans les comptes qui vous sont présentés, les commentaires vous renseigneront sur les différents points nécessitant des explications et nous vous invitons également à prendre connaissance des informations de notre chef de station, qui sont toujours très intéressantes.

Nous ne pouvons que remercier celui-ci qui, année après année, s'occupe de la gestion et de l'entretien de notre Step. Nous savons pertinemment que les installations vieillissantes de celle-ci ne lui facilitent pas la tâche.

Nous tenons également à remercier le personnel de la Step pour son investissement tout au long de l'année 2022, ce n'est pas un travail toujours facile, et nous avons de la chance de pouvoir compter sur eux.

La nouvelle année 2023 va présenter une période importante avec la première phase pour les soumissions. Un grand projet avec beaucoup de défis, mais ô combien intéressant.

Nous espérons vous avoir fourni tous les renseignements nécessaires et vous prions d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés, en votant l'arrêté.

Au nom du Comité
La présidente La secrétaire

Répartition des charges

Compte de résultats	Budget 2023	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Charges d'exploitation	2'362'270	1'868'853.19	1'971'390	1'885'277.18
30 Charges de personnel	671'270	647'379.19	655'490	645'467.57
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'476'800	1'035'449.26	1'106'800	1'008'307.66
33 Amortissements du patrimoine administratif	214'200	186'024.74	182'400	204'776.95
36 Charges de transfert	-	-	26'700	26'725.00
Revenus d'exploitation	-2'336'470	(2'096'925.86)	-2'273'490	(2'137'337.18)
41 Patentes et concessions	-10'500	(10'500.00)	-10'500	(10'500.00)
42 Taxes	-150'250	(167'387.53)	-132'750	(146'140.97)
46 Revenus de transfert	-2'175'720	(1'919'038.33)	-2'130'240	(1'980'696.21)
Résultat des activités d'exploitation	25'800	(228'072.67)	-302'100	(252'060.00)
34 Charges financières	31'800	12'060.00	62'100	12'060.00
44 Revenus financiers	-	-	-	-
Résultat provenant de financements	31'800	12'060.00	62'100	12'060.00
Résultat opérationnel	57'600	(216'012.67)	-240'000	(240'000.00)
38 Charges extraordinaires	-	240'000.00	240'000	240'000.00
48 Revenus extraordinaires	-57'600	(23'987.33)	-	-
Résultat extraordinaire	-57'600	216'012.67	240'000	240'000.00
Total du compte de résultats	-	-	-	(0.00)

Coût par habitant	75.38	68.16	73.96	68.62
--------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Répartition	28'863	28'156	28'801	28'863
Boudry	6'312	6'124	6'345	6'312
Corcelles-Cormondrèche	4'667	4'659	4'752	4'667
Cortailod	4'703	4'628	4'696	4'703
Milvignes	9'485	9'011	9'368	9'485
Peseux	1'918	1'953	1'870	1'918
Rochefort (dès 2019 sans l'ancienne STEP)	1'141	1'143	1'124	1'141
Val-de-Ruz (Montmollin)	637	638	646	637
CHF	2'175'720	1'919'038.33	2'130'240	1'980'696.21
Boudry	475'804	417'395.61	469'302	433'155.06
Corcelles-Cormondrèche	351'803	317'545.09	351'477	320'268.48
Cortailod	354'517	315'432.21	347'335	322'738.95
Milvignes	714'988	614'165.88	692'896	650'899.20
Peseux	144'581	133'111.30	138'313	131'620.94
Rochefort (2019 sans l'ancienne STEP, 2018 Montezuillon)	86'010	77'903.85	83'136	78'300.05
Val-de-Ruz (Montmollin)	48'018	43'484.39	47'781	43'713.53

2. Propositions et approbations + rapport fiduciaire

Arrêté

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de La Saunerie à Colombier, dans sa séance du 22 mars 2023,
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;
vu le rapport du Comité;
sur la proposition du Comité,

a r r ê t e :

Article premier : Sont approuvés, avec décharge au Comité, les comptes de l'exercice 2022, qui comprennent :

a) le compte de résultats qui se présente en résumé comme suit:

Charges d'exploitation	Fr.	1'868'853.19
Revenus d'exploitation	Fr.	-2'096'925.86
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	-228'072.67
Charges financières	Fr.	12'060.00
Revenus financiers	Fr.	0.00
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	12'060.00
Résultat opérationnel (1+2)	Fr.	-216'012.67
Charges extraordinaires	Fr.	240'000.00
Revenus extraordinaires	Fr.	-23'987.33
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	216'012.67
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	Fr.	0.00

b) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif sont de:

Total des dépenses	Fr.	390'494.95
Total des recettes	Fr.	0.00
Investissements nets	Fr.	390'494.95

c) le bilan au 31 décembre 2022

Art. 2 La gestion du Comité durant l'exercice 2022 est approuvée.

Art. 3 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Au nom du Conseil intercommunal
Le vice-président : Le/la secrétaire :
R. Jeannotat

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
**Syndicat intercommunal de la Station
d'épuration de la Saunerie (STEPCO)**
Colombier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joint du **Syndicat intercommunal de la Station d'épuration de la Saunerie (STEPCO)** comprenant, le bilan, le compte de résultats, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe, arrêté au 31 décembre 2022.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et communales, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) de connaissance techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO, à l'art. 15 du Règlement sur les finances et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Comité et documenté à la date de notre révision.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BRUNNER ET ASSOCIÉS SA
Société fiduciaire



2023-03-10 11:50

Signé électroniquement par Rio LEUBA

R. Leuba

Expert-réviseur agréé
Responsable de la révision



2023-03-10 13:36

Signé électroniquement par Patrick Kolonovics

P. Kolonovics

Expert-réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels

Neuchâtel, le 10 mars 2023
RL/PK/cmu - 1

3. Bilan condensé		situation au 31.12.2022	situation au 31.12.2021
1	ACTIF	3'421'464.93	3'186'359.48
10	Patrimoine financier	1'771'569.40	1'740'934.16
100	Disponibilités et placements à court terme	304'208.62	401'019.16
101	Créances	49'321.03	39'915.00
102	Placements financiers à court terme	1'400'000.00	1'300'000.00
104	Actifs de régularisation	18'039.75	0.00
14	Patrimoine administratif	1'649'895.53	1'445'425.32
140	Immobilisations corporelles du PA	1'649'895.53	1'445'425.32
2	PASSIF	-3'421'464.93	-3'186'359.48
20	Capitaux de tiers	-1'982'464.93	-1'987'359.48
200	Engagements courants	-171'375.93	-170'885.48
204	Passifs de régularisation	-11'089.00	-16'474.00
206	Engagements financiers à long terme	-1'800'000.00	-1'800'000.00
29	Capitaux propres	-1'439'000.00	-1'199'000.00
293	Préfinancements	-1'439'000.00	-1'199'000.00

Comptes 2022

4. Compte de résultats	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Charges d'exploitation	1'868'853.19	1'971'390	-102'537	1'885'277.18	-16'424
30 Charges de personnel	647'379.19	655'490	-8'111	645'467.57	1'912
31 Charges de biens et services et autres ch..	1'035'449.26	1'133'500	-98'051	1'008'307.66	27'142
33 Amortissements du patrimoine administratif	186'024.74	182'400	3'625	204'776.95	-18'752
36 Charges de transfert	0.00	0	0	26'725.00	-26'725
Revenus d'exploitation	-2'096'925.86	-2'273'490	176'564	-2'137'337.18	-40'411
41 Patentes et concessions	-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
42 Taxes	-167'387.53	-132'750	-34'638	-146'140.97	21'247
46 Revenus de transfert	-1'919'038.33	-2'130'240	211'202	-1'980'696.21	-61'658
Résultat des activités d'exploitation	-228'072.67	-302'100	74'027	-252'060.00	-56'835
34 Charges financières	12'060.00	62'100	-50'040	12'060.00	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0.00	0
Résultat provenant de financements	12'060.00	62'100	-50'040	12'060.00	0
Résultat opérationnel	-216'012.67	-240'000	23'987	-240'000.00	-56'835
38 Charges extraordinaires	240'000.00	240'000	0	240'000.00	0
48 Revenus extraordinaires	-23'987.33	0	-23'987	0.00	-23'987
Résultat extraordinaire	216'012.67	240'000	-23'987	240'000.00	-23'987
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	-80'823

Comptes 2022

5. Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
0	Administration Générale	63'288.62	69'200	-5'911	62'542.83	746
01	Législatif et exécutif	6'521.46	12'700	-6'179	5'550.00	971
02	Services généraux	56'767.16	56'500	267	56'992.83	-226
7	Protection environnement et aménagement	1'854'189.71	2'009'440	-155'250	1'916'593.38	-62'404
72	Traitement des eaux usées	1'854'189.71	2'009'440	-155'250	1'916'593.38	-62'404
9	Finances et impôts	-1'917'478.33	-2'078'640	161'162	-1'979'136.21	61'658
96	Administration de la fortune et de la dette	-1'917'478.33	-2'078'640	161'162	-1'979'136.21	61'658
Excédent des charges/revenus (-)		0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2022

5.Comptes des investissements		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
	DEPENSES	390'494.95	0	-390'495	47'966.99	-342'528
50	Immobilisations corporelles	390'494.95	0	-390'495	47'966.99	-342'528
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	360'701.59	0	-360'702	47'966.99	-312'735
50600	Biens mobiliers	29'793.36	0	-29'793	0.00	-29'793
	RECETTES	-390'494.95	0	390'495	-47'966.99	342'528
69	Report au bilan	-390'494.95	0	390'495	-47'966.99	342'528
69000	Dépenses reportées au bilan	-390'494.95	0	390'495	-47'966.99	342'528

6. Tableau des flux de trésorerie

Année T
(en CHF)

1. Activités d'exploitation	
Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	0
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	186'025
Autofinancement	186'025
+ Remboursement du découvert du bilan	0
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	0
- Augmentation / + diminution des créances	-12'573
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	0
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-18'040
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	3'657
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	0
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-5'385
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	240'000
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	0
+ Ventilation postes autres	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (cash flow)	393'684
2. Activités d'investissement	
Dépenses	-390'495
<i>dont:</i>	
- Immobilisations corporelles	-390'495
- Investissements pour le compte de tiers	0
- Immobilisations incorporelles	0
- Prêts et participations	0
- Propres subventions d'investissement	0
- Subventions d'investissement redistribuées	0
Recettes	0
<i>dont:</i>	
- Remboursement	0
- Diminution d'immobilisations corporelles	0
- Remboursements de prêts et de participations	0
- Subventions acquises	0
- Subventions à redistribuer	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)	-390'495
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	-100'000
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)+	0
Variation immobilisations corporelles et financières du PF	-100'000
Découvert de financement	-96'811
3. Activités de financement	
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash drain)	0
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")	
Entrée nette de liquidités	0
Sortie nette de liquidités	-96'811
Disponibilités au 01.01.	401'019
Disponibilités au 31.12.	304'209
Variation des disponibilités selon le bilan	-96'811

7.1 PRINCIPES COMPTABLES

Normes appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement sur les finances a été adopté par le Conseil intercommunal le 17 mars 2015.

La gestion financière du syndicat suit les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

Principes de présentation et structure des comptes

Le nouveau plan comptable harmonisé prévu pour l'ensemble des communes et syndicats du Canton (art. 20, al. 1, art 24, al. 2 et 3 LFinEC) est appliqué.

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent. Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Une présentation selon la classification fonctionnelle est établie afin de répondre aux exigences du Service des communes. Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, les tableaux des participations et des garanties, le tableau des immobilisations et des indicateurs financiers permettant ainsi d'apprécier la situation financière du syndicat (art. 29 LFinEC).

Périmètre de présentation des comptes

Les comptes comprennent uniquement les comptes du syndicat.

Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes. Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante. Aucune provision et aucune réserve sans base légale ne figure dans les comptes du syndicat.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont le syndicat a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (art. 4 RLFinEC). Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage. Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée

d'utilité admise (art. 46 RLFInEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFInEC, les anciens investissements restant amortis selon les taux figurant dans les décisions prises par le Conseil intercommunal lors de l'octroi des crédits.

Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (art 10 LFinEC); les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'art. 5 RLFInEC.

Provisions et engagement conditionnels

Selon la recommandation 09 du Manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique. Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir. Le syndicat n'a pas de provision ni d'engagement conditionnel selon la définition MCH2. Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes. A fin 2022, il n'y a pas d'élément postérieur à la date du bilan nécessitant un commentaire à l'annexe aux comptes.

Préfinancements

Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur qui concerne le patrimoine administratif et qui doit être défini par un arrêté du Conseil intercommunal. Il ne doit servir qu'au but mentionné, les modalités d'attribution étant définies à l'article 49 LFinEC. L'arrêté du Conseil intercommunal du 21 mars 2017 fixe les modalités.

7.2 Etat du capital propre (art. 22 RLFineC)

N° compte de bilan	Réserves	Etat au 31.12.2021	Attribution / Prélèvement	Etat au 31.12.2022	Remarques
2930001	Réserve de préfinancement	-1'199'000.00	-240'000.00	-1'439'000.00	Arrêté du Conseil intercommunal du 21 mars 2017
Total		-1'199'000.00	-240'000.00	-1'439'000.00	

Commune	Habitants raccordés Comptes 2022	Découvert total
Boudry	6'124	218'534
Corcelles-Cormondrèche	4'659	166'256
Cortailod	4'628	165'150
Milvignes	9'011	321'556
Peseux	1'953	69'693
Rochefort	1'143	40'788
Val-de-Ruz (Montmollin)	638	22'767
Total part au découvert	28'156	1'004'743

7.5 Tableau des immobilisations

No de compte	Libellé de compte	Solde au 31.12.2021	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-values / plus-values)	Amortissements ordinaires	Mises hors service	Solde au 31.12.2022
1403202	Extension STEP génie civil 1998	998'993.25						-60'200.00		938'793.25
1403207	Assainissement automate biologie	13'569.11						-13'568.11		1.00
1403208	Assainissement supervision biologie	112'728.77						-58'500.00		54'228.77
1403209	Installation Biostyr	107'601.74						-9'100.00		98'501.74
1403210	Etude analyse état STEP	12'235.47						-6'700.00		5'535.47
1403211	Soufflantes et compresseurs	5'458.63						-5'457.63		1.00
1403214	Remplacement transformateur HT- MT	14'586.30						-2'100.00		12'486.30
1403216	Avant projet rénovation et intégration micropolluants	132'285.06						-30'400.00		101'885.06
1403220	Renouvellement et extension STEP	47'966.99	360'701.59					0.00		408'668.58
1406001	Véhicules service		29'793.36						1.00	29'794.36
14	Patrimoine administratif	1'445'425.32	390'494.95	0.00	0.00	0.00	0.00	-186'024.74		1'649'895.53

8. Contrôle des objets d'investissements - comptes 2022

Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2021	Rec. cum. 31.12.2021	Dépenses 2022	Recettes 2022	Dép. cum. 31.12.2022	Rec. cum. 31.12.2022	Disponible 31.12.2022	Date clôture
Fonctionnelle			47'439'310	0	47'439'310	47'967	0	390'495	0	438'462	0	47'000'848	
Protection de l'environnement et aménagement ..			47'439'310	0	47'439'310	47'967	0	390'495	0	438'462	0	47'000'848	
72 Traitement des eaux usées			47'439'310	0	47'439'310	47'967	0	390'495	0	438'462	0	47'000'848	
7202 Stations d'épuration des eaux [entre..			47'439'310	0	47'439'310	47'967	0	390'495	0	438'462	0	47'000'848	
202000.01 Renouvellement et extension de la ST..	01.09.2020	CI	47'400'000	0	47'400'000	47'967	0	360'702	0	408'669	0	46'991'331	
202100.01 Acquisition véhicule exploitation	21.10.2021	CI	39'310	0	39'310	0	0	29'793	0	29'793	0	9'517	31.12.2022
Hors classement			572'790	0	572'790	70'622	-561'386	0	-388'457	70'622	-949'844	502'168	
Objets clôturés			572'790	0	572'790	0	0	0	0	0	0	572'790	
201300.01 Etude analyse état STEP	22.10.2013	CI	95'400	0	95'400	0	0	0	0	0	0	95'400	31.12.2020
201500.01 Soufflantes et compresseurs	20.10.2015	CI	140'390	0	140'390	0	0	0	0	0	0	140'390	31.12.2019
201600.01 Essais pilotes sur le procédé Biostyr	15.03.2016	CI	110'000	0	110'000	0	0	0	0	0	0	110'000	31.12.2020
201800.01 Remplacement transformateur HT-MT	20.03.2018	CI	25'000	0	25'000	0	0	0	0	0	0	25'000	31.12.2018
201800.02 Renouvellement système de chauffage	20.03.2018	CI	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000	31.12.2019
201900.01 Avant projet rénovation et intégration m..	30.01.2019	CI	152'000	0	152'000	0	0	0	0	0	0	152'000	31.12.2020
Hors classement			0	0	0	70'622	-561'386	0	-388'457	70'622	-949'844	-70'622	
299999.99 Boucllement des investissements			0	0	0	70'622	-561'386	0	-388'457	70'622	-949'844	-70'622	

9. Indicateurs financiers

		C18	C19	C20	C21	C22	Valeurs indicatives*
a) Taux d'endettement net	$\frac{\text{Dette nette I}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100 = \frac{210'895.53}{0.00} \times 100 =$	-	-	-	-	-	<p>Indicateur renseignant sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.</p> <p>< 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais</p>
b) Degré d'autofinancement	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100 = \frac{426'024.74}{390'494.95} \times 100 =$	313.97%	784.23%	803.59%	927.26%	109.10%	<p>Indicateur renseignant sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.</p> <p>A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :</p> <p>> 100% haute conjoncture 80% - 100% cas normal 50% - 80% récession</p>
c) Part des charges d'intérêts	$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{12'060.00}{2'120'913.19} \times 100 =$	1.10%	0.54%	0.55%	0.56%	0.57%	<p>Indicateur renseignant sur la part du "revenu disponible" absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.</p> <p>0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais</p>
d) Degré de couverture des revenus déterminants	$\frac{\text{Solde du compte de résultats}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100 = \frac{0.00}{2'120'913.19} \times 100 =$	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	<p>Indicateur renseignant sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants.</p> <p>> 0% équilibré / excédentaire -2.5% - 0% déficit modéré < -2.5% déficit exagéré</p>

		C18	C19	C20	C21	C22	Valeurs indicatives*
e) Dette brute par rapport aux revenus	$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{1'971'375.93}{2'120'913.19} \times 100 =$	108.30%	91.84%	90.89%	92.21%	92.95%	<p>Indicateur renseignant sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.</p> <p>< 50% très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais > 200% critique</p>
f) Proportion des investissements	$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100 = \frac{390'494.95}{2'085'383.40} \times 100 =$	8.33%	3.32%	4.68%	2.76%	18.73%	<p>Indicateur renseignant sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.</p> <p>< 10% effort d'investissement faible 10% - 20% effort d'investissement moyen 20% - 30% effort d'investissement élevé > 40% effort d'investissement très élevé</p>
g) Part du service de la dette	$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{198'084.74}{2'120'913.19} \times 100 =$	12.80%	11.85%	10.99%	10.15%	9.34%	<p>Indicateur mesurant l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.</p> <p>< 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable > 15% charge forte</p>
h) Dette nette par habitant en francs	$\frac{\text{Dette nette II}}{\text{Population résidante permanente}} = \frac{210'895.53}{28'156.00} =$	52.26	36.46	22.33	8.54	7.49	<p>Indicateur n'ayant qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.</p> <p>< 0 CHF patrimoine net 0 - 1'000 CHF endettement faible 1'001 - 2'500 CHF endettement moyen 2'501 - 5'000 CHF endettement important > 5'001 CHF endettement très important</p>

		C18	C19	C20	C21	C22	Valeurs indicatives*
i) Taux d'autofinancement	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{426'024.74}{2'120'913.19} \times 100 =$	22.19%	21.22%	21.35%	20.81%	20.09%	<p>Indicateur renseignant sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.</p> <p>> 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais</p>
j) Poids des charges financières	$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Revenus fiscaux directs}} \times 100 = \frac{12'060.00}{0.00} \times 100 =$	-	-	-	-	-	<p>Indicateur renseignant sur les intérêts passifs exprimés en pourcent des recettes fiscales directes. La totalité des intérêts passifs est prise en considération. Concernant les recettes fiscales directes, on considère les impôts sur le revenu et la fortune versés par les personnes physiques ainsi que les impôts sur le bénéfice et le capital des sociétés.</p> <p>> 9% poids des intérêts exagéré 4% - 9% poids des intérêts moyen < 4% poids des intérêts faible</p>

* Echelles définies par la Conférence des directeurs cantonaux des finances

10.1 Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1	ACTIF	3'186'359.48	3'875'237.67	-3'640'132.22	3'421'464.93
10	Patrimoine financier	1'740'934.16	3'484'585.81	-3'453'950.57	1'771'569.40
100	Disponibilités et placements à court terme	401'019.16	2'562'967.73	-2'659'778.27	304'208.62
1000	Liquidités	1'104.45	1'065.60	-1'042.25	1'127.80
1000000	Caisse	1'104.45	1'065.60	-1'042.25	1'127.80
1001	La Poste	399'914.71	2'561'902.13	-2'658'736.02	303'080.82
1001000	CCP 20-8321-0	399'914.71	2'561'902.13	-2'658'736.02	303'080.82
101	Créances	39'915.00	598'596.68	-589'190.65	49'321.03
1010	Créances livraisons et de prestations en faveur de tiers	45'505.00	39'281.67	-45'678.23	39'108.44
1010000	Débiteurs	45'505.00	39'108.44	-45'505.00	39'108.44
1010099	Compte de transit - divers	0.00	173.23	-173.23	0.00
1011	Comptes courants avec des tiers	-5'590.00	31'029.64	-15'227.05	10'212.59
1011010	Commune de Boudry	-10'291.92	10'291.92	0.00	0.00
1011012	Commune de Cortaillod	-4'010.15	7'730.65	0.00	3'720.50
1011013	Commune de Milvignes	11'018.35	0.00	-11'018.35	0.00
1011015	Commune de Rochefort	3'928.95	1'102.35	-3'928.95	1'102.35
1011016	Commune de Val-de-Ruz (Montmollin)	279.75	32.75	-279.75	32.75
1011017	Commune de Neuchâtel (Corcelles-Peseux)	-6'514.98	11'871.97	0.00	5'356.99
1013	Comptes courants avec tiers	0.00	532'353.70	-532'353.70	0.00
1013901	Compte passage salaires à payer	0.00	532'353.70	-532'353.70	0.00
1019	Autres créances	0.00	-4'068.33	4'068.33	0.00
1019200	Impôt préalable de la TVA	0.00	-4'068.35	4'068.35	0.00
1019208	TVA préalable investissement - Protection des eaux	0.00	0.02	-0.02	0.00
102	Placements financiers à court terme	1'300'000.00	300'000.00	-200'000.00	1'400'000.00
1020	Prêts à court terme	1'300'000.00	300'000.00	-200'000.00	1'400'000.00
1020000	Commune de Milvignes - prêt à court terme	1'300'000.00	300'000.00	-200'000.00	1'400'000.00
104	Actifs de régularisation	0.00	23'021.40	-4'981.65	18'039.75
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	23'021.40	-4'981.65	18'039.75
1041002	Actifs transitoires	0.00	18'039.75	0.00	18'039.75
1041010	Allocations familiales	0.00	4'981.65	-4'981.65	0.00
14	Patrimoine administratif	1'445'425.32	390'651.86	-186'181.65	1'649'895.53
140	Immobilisations corporelles du PA	1'445'425.32	390'651.86	-186'181.65	1'649'895.53
1403	Autres ouvrages de génie civil	1'445'425.32	360'858.50	-186'182.65	1'620'101.17
1403202	Extension STEP génie civil 1998	998'993.25	0.00	-60'200.00	938'793.25
1403207	Assainissement automate biologie	13'569.11	0.00	-13'568.11	1.00
1403208	Assainissement supervision biologie	112'728.77	0.00	-58'500.00	54'228.77
1403209	Installation Biostyr	107'601.74	0.00	-9'100.00	98'501.74
1403210	Etude analyse état STEP	12'235.47	0.00	-6'700.00	5'535.47
1403211	Soufflantes et compresseurs	5'458.63	0.00	-5'457.63	1.00
1403214	Remplacement transformateur HT-MT	14'586.30	0.00	-2'100.00	12'486.30
1403216	Avant projet rénovation et intégration micropolluants	132'285.06	0.00	-30'400.00	101'885.06
1403220	Renouvellement et extension de la STEP	47'966.99	360'858.50	-156.91	408'668.58
1406	Biens mobiliers PA	0.00	29'793.36	1.00	29'794.36
1406001	Véhicules service	0.00	29'793.36	1.00	29'794.36
2	PASSIF	-3'186'359.48	2'120'331.40	-2'355'436.85	-3'421'464.93
20	Capitaux de tiers	-1'987'359.48	2'120'331.40	-2'115'436.85	-1'982'464.93
200	Engagements courants	-170'885.48	2'114'946.40	-2'115'436.85	-171'375.93
2000	Engagements courants de livraisons et de prestations de tiers	-170'885.48	1'902'976.39	-1'903'466.84	-171'375.93
2000001	Créancier collectif Abacus	-136'083.54	1'721'712.04	-1'732'074.17	-146'445.67
2000003	Créanciers divers	-34'801.94	181'264.35	-171'392.67	-24'930.26
2001	Comptes courants avec des tiers	0.00	203'187.75	-203'187.75	0.00
2001101	Cpte courant CCNC - AVS, AC, ALFA	0.00	83'464.10	-83'464.10	0.00

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
2001103	Cpte courant SUVA - assurance accidents LAA	0.00	15'024.65	-15'024.65	0.00
2001104	Cpte courant GMA - assurance accidents compl.	0.00	148.80	-148.80	0.00
2001105	Cpte courant GMA - assurance maladie IJM	0.00	3'613.40	-3'613.40	0.00
2001106	Cpte courant Prévoyance.ne - LPP	0.00	100'936.80	-100'936.80	0.00
2002	Impôts	0.00	-2'931.89	2'931.89	0.00
2002200	Dettes fiscales de la TVA	0.00	-2'931.89	2'931.89	0.00
2005	Comptes courants internes	0.00	11'714.15	-11'714.15	0.00
2005009	C/C Transfert	0.00	11'714.15	-11'714.15	0.00
204	Passifs de régularisation	-16'474.00	5'385.00	0.00	-11'089.00
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-5'385.00	5'385.00	0.00	0.00
2041001	Passifs transitoires	-5'385.00	5'385.00	0.00	0.00
2044	Charges financières/revenus financiers	-11'089.00	0.00	0.00	-11'089.00
2044001	Provision intérêts courus	-11'089.00	0.00	0.00	-11'089.00
206	Engagements financiers à long terme	-1'800'000.00	0.00	0.00	-1'800'000.00
2063	Emprunts	-1'800'000.00	0.00	0.00	-1'800'000.00
2063001	PosFinance 2015/2025 0.67%	-1'800'000.00	0.00	0.00	-1'800'000.00
29	Capitaux propres	-1'199'000.00	0.00	-240'000.00	-1'439'000.00
293	Préfinancements	-1'199'000.00	0.00	-240'000.00	-1'439'000.00
2930	Préfinancements	-1'199'000.00	0.00	-240'000.00	-1'439'000.00
2930001	Réserve de préfinancement	-1'199'000.00	0.00	-240'000.00	-1'439'000.00

10.2 Comptes de résultats : fonctionnelle et nature

01 Législatif et exécutif

- **Compte 31320.00 Honoraires de conseillers externes**

En raison du retard du projet de rénovation de la STEP, pas d'honoraires pour l'étude de financement.

72 Traitement des eaux usées

- **30 Charges de personnel**

L'exercice se termine avec un total de charges nettes de Fr. 647'379.19 contre Fr. 655'490.- au budget, suite à moins d'heures de piquet, une baisse du taux d'assurances-accidents et moins de formation.

- **31 Charges de biens et services et autres charges**

L'exercice se termine avec un total de charges nettes de Fr. 1'035'449.26 contre Fr. 1'133'500.- au budget.

Pour mémoire, nous rappelons que les postes concernant des consommables tels que les floculants, le chlorure ferrique, etc., sont sujets à des variations en fonction du volume d'eau reçu à la STEP et des charges traitées. De plus, ces consommables ne font pas l'objet d'un inventaire. Le solde n'est donc pas valorisé au bilan.

Nous vous rappelons que les variations de plusieurs types de consommables sont liées entre elles d'une part et que d'autre part les divers « incidents » d'exploitation de la station tels que pannes, assainissements, gros volumes de pluie, longues périodes sèches, etc. modifient significativement les valeurs.

Variations annuelles des volumes d'eaux brutes traités depuis 2012 (million de m³)

Année	Vol. voie normale	Vol. voie d'orage	Vol. Total
2012	4.88	0.19	5.07
2013	4.87	0.16	5.03
2014	4.25	0.09	4.35
2015	3.92	0.12	4.04
2016	4.70	0.15	4.85
2017	3.34	0.17	3.51
2018	3.93	0.33	4.27
2019	4.06	0.41	4.48
2020	4.33	0.39	4.73
2021	4.70	0.35	5.06
2022	3.83	0.23	4.06

- **31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau**

Nous avons dû équiper notre salle de conférence d'un écran et d'une caméra pour pouvoir faire des vidéoconférences.

- **Compte 31200.02 Electricité**

Idem à 2021. Toujours de très fortes variations. Il n'est pas facile de l'estimer. En modifiant les réglages de notre biologie, nous avons vite de très grandes différences de consommation électrique. Profitons encore des prix bas pour cette année.

10.2 Classification par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
CHARGES		2'120'913.19	2'273'490	-152'577	2'137'337.18	-16'424
30	Charges de personnel	647'379.19	655'490	-8'111	645'467.57	1'912
30000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	2'565.00	3'400	-835	2'700.00	-135
30100.00	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	490'893.00	491'600	-707	488'034.95	2'858
30100.20	Heures de piquet	8'488.90	10'000	-1'511	8'160.65	328
30109.01	Allocations pertes de gains	0.00	0	0	-1'366.40	1'366
30109.02	Remboursement assurance accidents	0.00	0	0	-879.20	879
30400.00	Allocations complémentaires pour enfants	2'400.00	1'200	1'200	1'800.00	600
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	24'300.00	25'000	-700	24'000.00	300
30500.00	Cotisations patronales AVS,AI,APG,AC,frais ..	45'511.90	45'800	-288	45'209.20	303
30509.00	Remboursement de cotisations patronales A..	0.00	0	0	-87.45	87
30520.00	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	58'123.80	58'300	-176	64'898.40	-6'775
30530.00	Cotisations patronales aux assurances-accid..	2'714.25	5'100	-2'386	4'619.00	-1'905
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indé..	3'613.40	3'630	-17	3'583.30	30
30591.00	Fonds de formation professionnel	455.25	460	-5	452.40	3
30592.00	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	942.85	950	-7	936.15	7
30593.00	Fonds contrat-formation	3'037.35	3'050	-13	3'017.15	20
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'256.34	6'000	-1'744	290.00	3'966
30990.00	Autres charges du personnel	77.15	1'000	-923	99.42	-22
31	Charges de biens et services et autres cha..	1'035'449.26	1'133'500	-98'051	1'008'307.66	27'142
31051.00	Frais de réception (autres)	1'156.46	2'000	-844	0.00	1'156
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	1'422.38	500	922	243.41	1'179
31120.00	Acquisition de vêtements, uniformes	970.52	1'300	-329	1'497.31	-527
31200.01	Eau	838.80	1'000	-161	846.42	-8
31200.02	Electricité	167'825.94	180'000	-12'174	162'352.88	5'473
31200.03	Gaz	74'592.31	70'000	4'592	60'297.86	14'294
31200.10	Incinération déchets	10'279.18	11'000	-721	9'682.49	597
31200.11	Elimination sables, huiles usées, ferraille	1'145.02	1'000	145	902.38	243
31200.12	Evacuation des boues	238'813.42	265'000	-26'187	248'351.80	-9'538
31300.00	Prestations de services de tiers	26'725.00	26'700	25	0.00	26'725
31300.01	Frais postaux	374.35	500	-126	176.95	197
31300.02	Frais de téléphone	1'719.06	1'700	19	1'525.19	194
31300.03	Téléalarme	747.86	1'000	-252	660.00	88
31300.04	Cotisations	439.27	800	-361	410.00	29
31300.07	Taxes C.C.P.	0.00	0	0	198.80	-199
31300.08	Analyses par des tiers	0.00	500	-500	0.00	0
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	4'500	-4'500	0.00	0
31320.02	Honoraires de révision	2'800.00	2'800	0	2'850.00	-50
31332.00	Contrat de prestation informatique	2'874.61	2'000	875	3'365.68	-491
31340.01	Assurances choses et RC commune	26'793.20	27'300	-507	26'526.40	267
31340.02	Assurance véhicules	2'312.40	2'000	312	1'736.00	576
31370.03	Taxe fédérale micropolluant	252'045.00	250'000	2'045	248'238.00	3'807
31370.04	Redevances Radio-TV	915.99	1'400	-484	916.00	0
31420.00	Fournitures générales	19'505.63	20'000	-494	19'385.12	121
31420.01	Fournitures laboratoire	9'304.60	7'500	1'805	7'300.39	2'004
31420.02	Produits déphosphatation	57'119.29	65'000	-7'881	49'571.12	7'548
31420.04	Floculant-grille épaissement	10'700.00	11'000	-300	11'670.01	-970
31420.05	Floculant-filtre à bande	17'800.00	18'000	-200	19'489.97	-1'690
31430.01	Entretien installations	102'805.98	150'000	-47'194	124'485.24	-21'679
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	220.84	1'000	-779	0.00	221
31510.01	Entretien matériel laboratoire	1'779.00	4'000	-2'221	3'496.90	-1'718
31510.05	Entretien des véhicules	1'151.35	3'000	-1'849	1'754.54	-603
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	271.80	1'000	-728	376.80	-105
33	Amortissements du patrimoine administra..	186'024.74	182'400	3'625	204'776.95	-18'752
33002.02	Amort. extension génie civil	0.00	60'200	-60'200	60'200.00	-60'200
33002.06	Amort. matériel de présentation	0.00	500	-500	2'464.00	-2'464
33002.07	Amort. assainissement toiture	0.00	0	0	4'012.95	-4'013
33002.08	Amort. assainissement automate biologie	0.00	13'600	-13'600	17'300.00	-17'300
33002.09	Amort. supervision & mise à jour automates	0.00	58'500	-58'500	58'500.00	-58'500
33002.10	Amort. installation turbine sortie biostyr	0.00	9'100	-9'100	9'100.00	-9'100
33002.11	Amort. analyse état STEP	0.00	6'700	-6'700	6'700.00	-6'700
33002.12	Amort. soufflantes et compresseurs	0.00	5'500	-5'500	14'000.00	-14'000

- **Compte 31200.03 Gaz**

Le prix du gaz a fortement augmenté

- **Compte 31200.12 Incinérations des déchets**

Une légère augmentation qui se doit d'être expliquée.

Nous avons modifié notre façon d'éliminer nos déchets incinérables. Nous les faisons transporter par la maison Svedel. Jusqu'à l'année passée, nous allions les amener chez Vadec avec une remorque tirée par notre véhicule. En faisant le calcul, on se rend compte qu'il est nettement plus avantageux de faire ainsi. Nous avons déjà fait ce calcul quelques années auparavant, mais à l'époque ce n'était pas intéressant. Tout évolue.

- **Compte 31200.12 Evacuation des boues**

L'évaluation de ce poste est extrêmement aléatoire. Très difficile à budgétiser.

- **Compte 31332.00 Contrat de prestation informatique**

La licence pour le logiciel de télémaintenance et l'abonnement annuel pour Microsoft ont été remis à leur bonne place.

- **Compte 31340.02 Assurance véhicules**

Nous avons reçu notre nouveau véhicule et avons immatriculé les 2 pendant un laps de temps afin d'équiper le nouveau correctement d'où ce léger écart.

- **Compte 31420.01 Fournitures laboratoire**

Pour donner suite à la demande de notre bureau d'ingénieurs, nous avons fait des analyses supplémentaires pour valider certains chiffres qui étaient douteux dans l'avant-projet.

- **Compte 31420.02 Produits déphosphatation**

Notre budget était pessimiste. En début d'année nous avons eu une légère augmentation et enfin une flambée du prix du produit de plus de 60.- à la tonne. Une année difficile pour se faire livrer. Nous n'avons eu qu'une seule livraison de sulfate de fer à la place de chlorure ferrique. Malgré cela nous pouvons nous estimer heureux d'avoir pu en acheter et maîtriser son dosage. Bien des Step n'étaient pas aussi bien loties que nous.

- **Compte 31430.01 Entretien des installations**

Nous entretenons toujours la station malgré l'usure et les pannes de plus en plus fréquentes. L'approche adoptée consiste à faire le nécessaire pour assurer un fonctionnement optimal dans le respect des normes légales tout en limitant les dépenses aux travaux indispensables à court terme.

- **Compte 31510.01 Entretien matériels laboratoire**

Idem au compte entretien des installations. Nous n'investissons plus dans les appareils.

- **Compte 31510.05 Entretien des véhicules**

À la suite de la nouvelle façon d'éliminer nos déchets incinérables, en les faisant transporter par la maison Svedel, nous économisons sur ce poste. Les tarifs Svedel sont extrêmement avantageux par rapport à nos frais d'entretien des véhicules. Nous ne devons plus expertiser nos vieilles remorques, on gagne du temps sur le transport et les kilomètres sont réduits drastiquement pour notre véhicule de service.

Classification par nature	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
33002.13 Amort. assainissement supervision	0.00	11'000	-11'000	0.00	0
33002.14 Amort. remplacement transformateur HT-MT	0.00	2'100	-2'100	2'100.00	-2'100
33002.15 Amort. avant projet rénovation et intégration ..	0.00	15'200	-15'200	30'400.00	-30'400
33003.00 Amortissements planifiés, autres ouvrages de..	186'025.74	0	186'026	0.00	186'026
33006.00 Amortissements planifiés, biens meubles PA ..	-1.00	0	-1	0.00	-1
34 Charges financières	12'060.00	62'100	-50'040	12'060.00	0
34060.01 La Poste Suisse 15-25 0.67%	12'060.00	12'100	-40	12'060.00	0
34090.00 Autres intérêts passifs	0.00	50'000	-50'000	0.00	0
35 Attributions aux fonds et financements sp..	0.00	0	0	0.00	0
36 Charges de transfert	0.00	0	0	26'725.00	-26'725
36120.19 Secrétariat, comptabilité	0.00	0	0	26'725.00	-26'725
37 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0
38 Charges extraordinaires	240'000.00	240'000	0	240'000.00	0
38930.00 Attributions aux préfinancements du capital p..	240'000.00	240'000	0	240'000.00	0
39 Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0
PRODUITS	-2'120'913.19	-2'273'490	152'577	-2'137'337.18	16'424
40 Revenus fiscaux	0.00	0	0	0.00	0
41 Patentes et concessions	-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
41200.01 Swisscom : droit de sol pour antenne	-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
42 Taxes	-167'387.53	-132'750	-34'638	-146'140.97	-21'247
42400.01 Taxe vidanges fosses	-24'174.00	-9'000	-15'174	-14'037.83	-10'136
42400.02 Déshydratation boues externes	-7'324.29	-2'000	-5'324	-5'276.78	-2'048
42400.03 Vente de biogaz	-94'924.75	-83'000	-11'925	-88'221.86	-6'703
42400.04 Stations de pompages	-36'750.00	-36'750	0	-36'750.00	0
42600.01 Récupérations diverses	-4'214.49	-2'000	-2'214	-1'854.50	-2'360
43 Revenus divers	0.00	0	0	0.00	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0.00	0
45 Prélèvements sur les fonds et financemen..	0.00	0	0	0.00	0
46 Revenus de transfert	-1'919'038.33	-2'130'240	211'202	-1'980'696.21	61'658
46320.01 Part Boudry	-417'395.60	-469'302	51'906	-433'155.06	15'759
46320.02 Part Corcelles-Cormondrèche	0.00	-351'477	351'477	0.00	0
46320.03 Part Cortailod	-315'432.21	-347'335	31'903	-322'738.95	7'307
46320.04 Part Milvignes	-614'165.89	-692'896	78'730	-650'899.20	36'733
46320.05 Part Peseux	0.00	-138'313	138'313	0.00	0
46320.06 Part Rochefort	-77'903.85	-83'136	5'232	-78'300.05	396
46320.07 Part Val-de-Ruz (Montmollin)	-43'484.39	-47'781	4'297	-43'713.53	229
46320.08 Part Neuchâtel	-450'656.39	0	-450'656	-451'889.42	1'233
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-23'987.33	0	-23'987	0.00	-23'987

- **33 Amortissements**

Suite à l'introduction de la gestion des immobilisations (automatisation du calcul des amortissements et du transfert au bilan des investissements), nous avons réduit à un compte le détail des amortissements selon le plan comptable MCH2.

- **Compte 42400.01 Taxe vidanges fosses**

Ce poste ne dépend pas de la STEP. Les entreprises de curage nous amènent leurs chargements que nous traitons pour elles. Nous avons repris des eaux de la place de compostage de chez Haldimann et la vidange d'une fosse septique par Trans-Auto, ce qui fait la différence.

- **Compte 42400.02 Déshydratation boues externes**

Nous n'avions pas prévu la demande de la Step de Noiraigue de pouvoir continuer à venir traiter leurs boues chez nous. Pour Champ-du-Moulin et Brot-Dessous, nous avons pu traiter leurs apports par la voie normale du canal principal.

- **Compte 42400.03 Vente de biogaz**

Notre apport de « soupe de légumes » ainsi que les bactéries de la maison Madep SA mélangées à nos boues boostent considérablement notre digestion. Nous avons une production que même le bureau d'ingénieur ne peut expliquer. Il reste juste à espérer que nous pourrions obtenir le fameux mélange encore bien des années. Ce qui n'est pas garanti.

- **Compte 42600.01 Récupérations diverses**

La vente de notre ancien véhicule de service est dans ce compte.

96 Administration de la fortune et de la dette

- **34 Charges financières**

L'investissement pour la rénovation de la STEP ayant été différé, nous n'avons pas dû emprunter.

- **Compte 46 Revenus de transfert**

Suite à la fusion de Corcelles-Cormondèche et Peseux avec Neuchâtel, la nouvelle commune n'est plus en mesure de recenser sa population par village. Nous avons dès lors dû tenir compte de la population raccordée à la STEP la Saunerie, selon la statistique du SENE au 01.01.2023, ce qui explique les différences pour les communes.

Charge par habitant raccordé

La charge par habitant raccordé se monte à **Fr. 68.16**, en comparaison aux Fr. 73.96 prévu au budget 2022 et aux Fr. 68.62 des comptes 2021. Le budget 2023 prévoit lui un coût de Fr. 75.38.

Comptes 2022

Classification par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
48640.00	Revenus de transfert extraordinaires - entrepr..	-23'987.33	0	-23'987	0.00	-23'987
49	Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0

10.2 Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Administration Générale		63'288.62	69'200	-5'911	62'542.83	746
	Charges	63'288.62	69'200	-5'911	62'542.83	746
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
01	Législatif et exécutif	6'521.46	12'700	-6'179	5'550.00	971
	Charges	6'521.46	12'700	-6'179	5'550.00	971
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
01100	Conseil intercommunal	2'815.00	7'700	-4'885	3'150.00	-335
30	Charges de personnel	15.00	400	-385	300.00	-285
30000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de pr..	15.00	400	-385	300.00	-285
31	Charges de biens et services et autres charg..	2'800.00	7'300	-4'500	2'850.00	-50
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	4'500	-4'500	0.00	0
31320.02	Honoraires de révision	2'800.00	2'800	0	2'850.00	-50
01200	Comité	3'706.46	5'000	-1'294	2'400.00	1'306
30	Charges de personnel	2'550.00	3'000	-450	2'400.00	150
30000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de pr..	2'550.00	3'000	-450	2'400.00	150
31	Charges de biens et services et autres charg..	1'156.46	2'000	-844	0.00	1'156
31051.00	Frais de réception (autres)	1'156.46	2'000	-844	0.00	1'156
02	Services généraux	56'767.16	56'500	267	56'992.83	-226
	Charges	56'767.16	56'500	267	56'992.83	-226
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
02100	Administration des finances	56'767.16	56'500	267	56'992.83	-226
31	Charges de biens et services et autres charg..	56'767.16	56'500	267	30'267.83	26'499
31300.00	Prestations de services de tiers	26'725.00	26'700	25	0.00	26'725
31300.01	Frais postaux	374.35	500	-126	176.95	197
31300.07	Taxes C.C.P.	0.00	0	0	198.80	-199
31332.00	Contrat de prestation informatique	2'874.61	2'000	875	3'365.68	-491
31340.01	Assurances choses et RC commune	26'793.20	27'300	-507	26'526.40	267
36	Charges de transfert	0.00	0	0	26'725.00	-26'725
36120.19	Secrétariat, comptabilité	0.00	0	0	26'725.00	-26'725

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Protection environnement et aménagement		1'854'189.71	2'009'440	-155'250	1'916'593.38	-62'404
Charges		2'045'564.57	2'142'190	-96'625	2'062'734.35	-17'170
Revenus		-191'374.86	-132'750	-58'625	-146'140.97	-45'234
72	Traitement des eaux usées	1'854'189.71	2'009'440	-155'250	1'916'593.38	-62'404
Charges		2'045'564.57	2'142'190	-96'625	2'062'734.35	-17'170
Revenus		-191'374.86	-132'750	-58'625	-146'140.97	-45'234
72070	Station régionale d'épuration	1'854'189.71	2'009'440	-155'250	1'916'593.38	-62'404
30	Charges de personnel	644'814.19	652'090	-7'276	642'767.57	2'047
30100.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitati..	490'893.00	491'600	-707	488'034.95	2'858
30100.20	Heures de piquet	8'488.90	10'000	-1'511	8'160.65	328
30109.01	Allocations pertes de gains	0.00	0	0	-1'366.40	1'366
30109.02	Remboursement assurance accidents	0.00	0	0	-879.20	879
30400.00	Allocations complémentaires pour enfants	2'400.00	1'200	1'200	1'800.00	600
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	24'300.00	25'000	-700	24'000.00	300
30500.00	Cotisations patronales AVS,AI,APG,AC,frais ad..	45'511.90	45'800	-288	45'209.20	303
30509.00	Remboursement de cotisations patronales AVS,..	0.00	0	0	-87.45	87
30520.00	Cotisations patronales aux caisses de pension p..	58'123.80	58'300	-176	64'898.40	-6'775
30530.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'714.25	5'100	-2'386	4'619.00	-1'905
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indémn..	3'613.40	3'630	-17	3'583.30	30
30591.00	Fonds de formation professionnel	455.25	460	-5	452.40	3
30592.00	Cotisation des employeurs aux structures d'accu..	942.85	950	-7	936.15	7
30593.00	Fonds contrat-formation	3'037.35	3'050	-13	3'017.15	20
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'256.34	6'000	-1'744	290.00	3'960
30990.00	Autres charges du personnel	77.15	1'000	-923	99.42	-22
31	Charges de biens et services et autres charg..	974'725.64	1'067'700	-92'974	975'189.83	-464
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	1'422.38	500	922	243.41	1'179
31120.00	Acquisition de vêtements, uniformes	970.52	1'300	-329	1'497.31	-527
31200.01	Eau	838.80	1'000	-161	846.42	-8
31200.02	Electricité	167'825.94	180'000	-12'174	162'352.88	5'473
31200.03	Gaz	74'592.31	70'000	4'592	60'297.86	14'294
31200.10	Incinération déchets	10'279.18	11'000	-721	9'682.49	597
31200.11	Elimination sables, huiles usées, ferraille	1'145.02	1'000	145	902.38	243
31200.12	Evacuation des boues	238'813.42	265'000	-26'187	248'351.80	-9'538
31300.02	Frais de téléphone	1'719.06	1'700	19	1'525.19	194
31300.03	Téléalarme	747.86	1'000	-252	660.00	88
31300.04	Cotisations	439.27	800	-361	410.00	29
31300.08	Analyses par des tiers	0.00	500	-500	0.00	0
31340.02	Assurance véhicules	2'312.40	2'000	312	1'736.00	576
31370.03	Taxe fédérale micropolluant	252'045.00	250'000	2'045	248'238.00	3'807
31370.04	Redevances Radio-TV	915.99	1'400	-484	916.00	0
31420.00	Fournitures générales	19'505.63	20'000	-494	19'385.12	121
31420.01	Fournitures laboratoire	9'304.60	7'500	1'805	7'300.39	2'004
31420.02	Produits déphosphatation	57'119.29	65'000	-7'881	49'571.12	7'548
31420.04	Floculant-grille épaissement	10'700.00	11'000	-300	11'670.01	-970
31420.05	Floculant-filtre à bande	17'800.00	18'000	-200	19'489.97	-1'690
31430.01	Entretien installations	102'805.98	150'000	-47'194	124'485.24	-21'679
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	220.84	1'000	-779	0.00	221
31510.01	Entretien matériel laboratoire	1'779.00	4'000	-2'221	3'496.90	-1'718
31510.05	Entretien des véhicules	1'151.35	3'000	-1'849	1'754.54	-603
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	271.80	1'000	-728	376.80	-105
33	Amortissements du patrimoine administratif	186'024.74	182'400	3'625	204'776.95	-18'752
33002.02	Amort. extension génie civil	0.00	60'200	-60'200	60'200.00	-60'200
33002.06	Amort. matériel de présentation	0.00	500	-500	2'464.00	-2'464
33002.07	Amort. assainissement toiture	0.00	0	0	4'012.95	-4'013
33002.08	Amort. assainissement automate biologie	0.00	13'600	-13'600	17'300.00	-17'300
33002.09	Amort. supervision & mise à jour automates	0.00	58'500	-58'500	58'500.00	-58'500
33002.10	Amort. installation turbine sortie biostyr	0.00	9'100	-9'100	9'100.00	-9'100
33002.11	Amort. analyse état STEP	0.00	6'700	-6'700	6'700.00	-6'700
33002.12	Amort. soufflantes et compresseurs	0.00	5'500	-5'500	14'000.00	-14'000
33002.13	Amort. assainissement supervision	0.00	11'000	-11'000	0.00	0
33002.14	Amort. remplacement transformateur HT-MT	0.00	2'100	-2'100	2'100.00	-2'100
33002.15	Amort. avant projet rénovation et intégration ST..	0.00	15'200	-15'200	30'400.00	-30'400
33003.00	Amortissements planifiés, autres ouvrages de g..	186'025.74	0	186'026	0.00	186'026

Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
33006.00	Amortissements planifiés, biens meubles PA du ..	-1.00	0	-1	0.00	-1
38	Charges extraordinaires	240'000.00	240'000	0	240'000.00	0
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital prop..	240'000.00	240'000	0	240'000.00	0
42	Taxes	-167'387.53	-132'750	-34'638	-146'140.97	-21'247
42400.01	Taxe vidanges fosses	-24'174.00	-9'000	-15'174	-14'037.83	-10'136
42400.02	Déshydratation boues externes	-7'324.29	-2'000	-5'324	-5'276.78	-2'048
42400.03	Vente de biogaz	-94'924.75	-83'000	-11'925	-88'221.86	-6'703
42400.04	Stations de pompages	-36'750.00	-36'750	0	-36'750.00	0
42600.01	Récupérations diverses	-4'214.49	-2'000	-2'214	-1'854.50	-2'360
48	Revenus extraordinaires	-23'987.33	0	-23'987	0.00	-23'987
48640.00	Revenus de transfert extraordinaires - entrepris..	-23'987.33	0	-23'987	0.00	-23'987
72071	Divers	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Finances et impôts		-1'917'478.33	-2'078'640	161'162	-1'979'136.21	61'658
	Charges	12'060.00	62'100	-50'040	12'060.00	0
	Revenus	-1'929'538.33	-2'140'740	211'202	-1'991'196.21	61'658
96	Administration de la fortune et de la dette	-1'917'478.33	-2'078'640	161'162	-1'979'136.21	61'658
	Charges	12'060.00	62'100	-50'040	12'060.00	0
	Revenus	-1'929'538.33	-2'140'740	211'202	-1'991'196.21	61'658
96100	Administration fortune et dette	-1'917'478.33	-2'078'640	161'162	-1'979'136.21	61'658
34	Charges financières	12'060.00	62'100	-50'040	12'060.00	0
34060.01	La Poste Suisse 15-25 0.67%	12'060.00	12'100	-40	12'060.00	0
34090.00	Autres intérêts passifs	0.00	50'000	-50'000	0.00	0
41	Patentes et concessions	-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
41200.01	Swisscom : droit de sol pour antenne	-10'500.00	-10'500	0	-10'500.00	0
46	Revenus de transfert	-1'919'038.33	-2'130'240	211'202	-1'980'696.21	61'658
46320.01	Part Boudry	-417'395.60	-469'302	51'906	-433'155.06	15'759
46320.02	Part Corcelles-Cormondrèche	0.00	-351'477	351'477	0.00	0
46320.03	Part Cortaillod	-315'432.21	-347'335	31'903	-322'738.95	7'307
46320.04	Part Milvignes	-614'165.89	-692'896	78'730	-650'899.20	36'733
46320.05	Part Peseux	0.00	-138'313	138'313	0.00	0
46320.06	Part Rochefort	-77'903.85	-83'136	5'232	-78'300.05	396
46320.07	Part Val-de-Ruz (Montmollin)	-43'484.39	-47'781	4'297	-43'713.53	229
46320.08	Part Neuchâtel	-450'656.39	0	-450'656	-451'889.42	1'233

Comptes 2022

10.3 Comptes d'investissements par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
	DEPENSES	390'494.95	0	-390'495	47'966.99	-342'528
50	Immobilisations corporelles	390'494.95	0	-390'495	47'966.99	-342'528
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	360'701.59	0	-360'702	47'966.99	-312'735
50600	Biens mobiliers	29'793.36	0	-29'793	0.00	-29'793
	RECETTES	-390'494.95	0	390'495	-47'966.99	342'528
69	Report au bilan	-390'494.95	0	390'495	-47'966.99	342'528
69000	Dépenses reportées au bilan	-390'494.95	0	390'495	-47'966.99	342'528

II RAPPORT D'EXPLOITATION

II 1 Population raccordée

au 31.12.2022

	Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<u>Communes membres</u>							
Commune de	Boudry	6 384	6 396	6 454	6345	6312	6124
Commune de	Cortailod	4 772	4 731	4 747	4696	4703	4628
Commune de	Milvignes	9 320	9 291	9 310	9368	9485	9011
Commune de	NE / Peseux	1 879	1 921	1 872	1870	1918	1953
Commune de	NE / Corcelles-Corm.	4 741	4 759	4 791	4752	4667	4659
Part de	Rochefort	324	308	1 098	1124	1141	1143
Part de	Montmollin	624	635	644	646	637	638
<u>TOTAL</u>		28 044	28 041	28 916	28 801	28 863	28 156

II 2 Communauté d'exploitation

Notre personnel s'occupe de la maintenance, de la surveillance, du contrôle et de l'optimisation :

- Des installations de La Saunerie pour le traitement de l'eau et des boues.
- Des 12 stations de relevage sur les réseaux d'égouts communaux.

II 3 Personnel d'exploitation

Le personnel de la STEP est composé de :

- 4 personnes à plein temps
- 1 personne à 80%
- 1 personne (laborantine) à mi-temps

L'horaire de travail est fixé à 40 h par semaine.

Les salaires sont fixés selon le barème de l'État.

L'ensemble du personnel a effectué :

- 8'964 h de travail sur le site de la STEP
- 419 h de travail sur les STAP (stations de pompage)
- 49 h de piquet pour des interventions hors journée de travail sur les STAP et la STEP
- 234 h de maladie
- 1'192 h de vacances
- Aucun accident professionnel et aucun accident non professionnel n'est à déplorer
- Le taux d'absentéisme pour maladie est de 2.49%. Notre taux d'absentéisme est quasi identique à l'année 2021.

Les données sur les heures sont arrondies.

II 4 Comparaison avec d'autres exercices

Les consommations spécifiques rapportées aux volumes d'eaux traitées sont généralement à comparer avec précaution. En effet, les volumes d'eaux traitées varient d'une année à l'autre pour une charge de pollution approximativement constante (les consommations spécifiques rapportées au volume doivent donc logiquement varier).

☐ Météorologie:

Nos relevés pluviométriques ainsi que de la température nous indiquent :

Température minimum - 4.7 degrés en janvier

Température maximum, 38.3 degrés en juin, cette température est relevée lors de notre tournée journalière aux environs de 16h en général.

Moyenne annuelle, 16.4 degrés

821.4 mm de pluie avec une pointe à 34 mm en septembre

Comparatif	2021	2020	2019	2018	2017
Température min.	-7.6	-4.9	-7.4	-13.8	-9.1
Température max.	33.6	36.4	36.3	35.0	34.3
Température moy.	14.0	15.7	15.1	15.6	14.9
Pluviométrie annuel.	1063.6	992.5	983.7	891.9	663.3
Pluviom. max. journ.	34.0	50.0	50.0	44.4	41.0

☐ Eaux usées :

La quantité totale d'eaux usées traitées à la STEP est de **4'065'820 m³**, soit une moyenne d'environ 11'139 m³/j, se répartissant en 3'832'589 m³ par la voie principale et la quantité d'eau traitée par le procédé Actiflo en pluvial est de 233'231 m³.

Un débit supérieur à la capacité de traitement de la STEP (lors de très fortes pluies, il y a un déversement de l'excédent) a eu lieu pendant **70.5 heures**. Nous avons laissé le même débit d'entrée de la STEP que celui des années passées soit 1'125m³/h sans les retours internes. Quasi 200 heures de moins que l'année passée. Cependant ces chiffres sont à prendre avec précaution. Nous n'avons pas de débitmètre sur l'exutoire qui évacue l'excédent d'eau directement vers le lac. Il est donc impossible de savoir si le volume déversé est proportionnel au temps de déversement. Ne pas oublier que l'on déverse aussi en amont, dans les différentes Stap ainsi que par les différents déversoirs d'orage.

☐ Déchets de dégrillage et flottants :

Les déchets de dégrillage acheminés à VADEC pour incinération représentent un total de 47.69 t, se répartissant en 33.52 t (grille fine) et 14.17 t (grille grossière) ce qui représente 1.69 kg par habitant. A nouveau une diminution de 3.9 t par rapport à l'année passée. Dans ces déchets nous retrouvons également toutes les filasses et autres déchets incinérables que nous retirons de nos fosses lors de leur entretien. Cette année nous avons retrouvé un nombre considérable de capsules de cafés. Des problèmes lors du compactage ou du lavage des déchets influencent également largement à la hausse le tonnage de ceux-ci.

Glossaire

FeCl ₃	Chlorure ferrique pour la précipitation des phosphates
MES	Matières en suspension
MS	Matières sèches
DCO	Demande chimique en oxygène
Ptot	Phosphore total
DBO ₅	Demande biochimique en oxygène à 5 jours
Stap	Station de relevage
GRESE	Groupement Romand des Exploitants de Station d'Épuration
VSA	Association suisse des professionnels de la protection des eaux
ARPEA	Association romande pour la protection de l'environnement
FES	Groupe romand pour la Formation des Exploitants de Step

Évacuation des sables et graviers :

Les sables et graviers évacués des ouvrages d'entrée et des fosses représentent un volume de 8 m³ idem aux autres années. Nous vidons notre benne uniquement quand elle est pleine ce qui fausse les valeurs annuelles.

Prise en charge de la vidange des fosses privées :

Les entreprises de curage ont livré à la STEP 339 m³.
En plus des entreprises de curage, la maison MobiToil (location de cabines de WC mobiles) nous a livré 24.8 m³.

Huiles usées et déchets spéciaux des ménages :

Nous avons fait valoriser 1260 litres d'huile minérale. Nous l'avons stockée en 2021 afin de réduire les frais de transport.

Au titre des "déchets spéciaux des ménages" nous avons récolté 1'834 kg. Pour information nous allons arrêter de récupérer ces déchets en fin d'année 2023. Nous avons besoin de toute la place disponible pour notre futur chantier.

Récupération d'huiles végétales, de lies et déchets de légumes :

Nous avons récolté 7.23 m³ d'huiles végétales dans les divers restaurants de la région ainsi que dans les collectivités publiques, une valeur quasi identique à l'année passée et 22.67 m³ de lies et bourbes des encaveurs. A voir comment nous allons procéder lors de nos travaux.

Nous introduisons également des déchets de légumes broyés en digestion. Ça ressemble énormément à une soupe de légumes riche en matière organique d'environ 90 %. Nous en avons introduit 1'212.8 t.

Pour la maison Haldimann nous avons également traité de l'eau de leur centre de compostage pour 930 m³. Nous l'introduisons directement dans la bâche toutes eaux.

Consommation d'eau potable :

Nous avons consommé pour nos divers besoins (Laboratoire, WC, douches, etc.) 125.6 m³. Une consommation identique aux autres années.

□ Consommation d'eau industrielle et d'air comprimé :

Nous utilisons de l'eau dite industrielle pour le nettoyage, rinçage, bacs à flocculant, etc. Pour information selon les fiches techniques des diverses pompes que nous utilisons (car celles-ci n'ont pas de débitmètre) notre consommation moyenne est de 12'911 m³ par mois.

Nous avons deux compresseurs pour la production d'air comprimé et nous avons consommé en moyenne 12'168 m³ d'air par mois.

Ces chiffres restent une estimation grossière et sont communiqués à titre indicatif.

□ Consommation de réactifs:

Pour le traitement de l'eau, nous avons utilisé :

250 kg de flocculant 0.78 g/m³
(g/m³ d'eaux ayant transité à travers l'Actiflo)

Nous avons également rajouté 1'000 kg de sable à la suite de la perte de celui-ci lors de ce traitement. Ce phénomène est tout à fait normal pour ce genre de procédé.

Au total nous avons injecté 193.57 t de solution de FeCl₃ dont

9.93 t de solution de FeCl₃ dans l'Actiflo 31.32 g/m³
(g/m³ d'eaux ayant transité à travers l'Actiflo)

183.64 t de solution de FeCl₃ en entrée de Step 47.91 g/m³
(g/m³ d'eaux en entrée de step)

Le procédé Actiflo a fonctionné 281.7 heures en mode orage et 309.7 heures en mode tertiaire. Nous avons eu quelques soucis avec nos Biostyrs d'où le nombre d'heures en mode tertiaire.

Floculant utilisé pour le traitement des boues :

2'500 kg pour le pré-épaississement 69.54 g/m³
(g/m³ de boues pré-épaissies)

3'850 kg pour la déshydratation 10.15 kg/t
(kg/t de MS de boues)

II 5 Traitement des boues

□ Boues :

Nous avons extrait, des installations de traitement d'eau, **30'860 m³** de boues, dont **21'392 m³** proviennent de la décantation primaire et **9'468 m³** du lavage des biofiltres (boues biologiques).

La totalité de ces 30'860 m³ de boues est pré-épaissie.

On a mesuré **35'948 m³** de boues à l'alimentation du pré-épaississement. Cette quantité est plus élevée que la quantité de boues extraites de l'installation, car elle comprend des ajouts tels que la solution de flocculant, le rinçage et le nettoyage des grilles, parfois des eaux putrides, des boues extérieures, etc.

Les boues épaissies à 8.17% de matières sèches sont introduites en digestion. Le total mesuré est de **8'833 m³**.

Les boues extraites de la digestion **9'969 m³** avec une moyenne de 3.82 % de MS, sont pressées (presse à bande), pour donner **1'254.2 t** de boues déshydratées avec une

valeur moyenne de **30.23 %** de matières sèches (MS), soit **379.11 t de MS, évacuées en totalité par Vadec.**

Élimination et traitement de nos boues déshydratées

L'élimination de nos boues soit 1254.23t est gérée par la société Vadec. 93.88 % soit 1177.44 t a été traité dans l'usine de Colombier. Le 3.59 % soit 45.07 t a été traité dans l'usine de La Chaux-de-Fonds. Le 2.53 % soit 31.72 t a été traité dans l'usine Saidef à Posieux. Lors de révision, panne ou surcharge de boues, la société Vadec est obligée de transporter ses boues vers d'autres sites. Ces boues sont injectées dans les fours pour être incinérées avec les ordures ménagères.

(Source : société Vadec janvier 2023)

Remarques :

Nous avons également traité les boues d'autres Step qui sont incluses dans les valeurs ci-dessus.

Step de Noiraigue, 182 m³ qui représente 24.17 t de matière sèche

Toutes ces valeurs sont considérées sur une moyenne annuelle. C'est pour cette raison que quelques différences entre les résultats sont possibles.

L'ordre de grandeur de la précision des mesures de comptage des quantités de boues est d'environ 10%.

II 6 Production de biogaz, vente et achat de gaz naturel

Les **9'969 m³** de boues avec nos lies, huiles et soupe de légumes introduites en digestion ont produit **510'328 m³** de biogaz.

5'868 m³ ont été consommés par la torchère. Des problèmes et maintenances sur l'installation de purification nous ont fait torcher.

504'460 m³ ont été purifiés pour donner 276'290 Nm³ de Biométhane soit un rendement de 54.76 %

Nous avons également consommé 62'390 m³ de gaz naturel pour le chauffage de nos boues et bâtiments ce qui représente 654'703 kWh.

II 7 Production, achat et consommation d'énergie

La consommation totale de la STEP est de 1'311'796 kWh électriques, soit une consommation spécifique de 0,32 kWh par m³ d'eau traitée. Ce qui nous fait financièrement 4.12 centimes par m³ d'eau traitée.

Plusieurs facteurs rentrent en ligne de compte sur la consommation par m³ traité. Le procédé Actiflo a fonctionné plus longtemps et nous avons fait des essais sur le brassage de la digestion. Ce sont de gros consommateurs.

Achat au Groupe e
Revente à Viteos pour le purificateur

1'502'450 kWh
190'654 kWh

La torchère a fonctionné 170 heures
La chaudière a fonctionné 4'194 heures

Evolution de la consommation et du coût pour l'énergie

	Consommation électrique par m ³ d'eau traitée	Quantité d'eau traitée	Consommation électrique annuelle	Remarques
2010	0.22 kWh/m ³	3'984'038 m ³	871'680 kWh	Assainissement digesteurs
2011	0.24 kWh/m ³	3'748'119 m ³	923'478 kWh	Changé automate de la biologie
2012	0.20 kWh/m ³	5'073'941 m ³	1'052'328 kWh	Vidange digestion pour contrôle
2013	0.19 kWh/m ³	5'031'172 m ³	1'006'033 kWh	Etude assainissement de la Step
2014	0.20 kWh/m ³	4'353'438 m ³	881'288 kWh	Changement de la supervision
2015	0.22 kWh/m ³	4'049'431 m ³	892'712 kWh	Début des essais Biostyr
2016	0.20 kWh/m ³	4'858'887 m ³	984'715 kWh	Début du traitement
2017	0.29 kWh/m ³	3'524'579 m ³	1'037'009 kWh	de l'ammonium
2018	0.36 kWh/m ³	4'271'105 m ³	1'524'927 kWh	Traitement de l'ammonium
2019	0.32 kWh/m ³	4'484'887 m ³	1'418'461 kWh	
2020	0.29 kWh/m ³	4'732'687 m ³	1'377'968 kWh	Vidange digesteur pour contrôle
2021	0.25 kWh/m ³	5'062'465 m ³	1'280'059 kWh	
2022	0.32 kWh/m ³	4'065'820 m ³	1'311'796 kWh	Divers essais de brassage

II 8 La station

Le 21 novembre 2013 nous avons fait parvenir au comité intercommunal une demande de subvention pour l'analyse de l'état de la Step de la Saunerie, extension de capacité et intégration des micropolluants. Après quasiment 9 ans, le 30 mars 2022 nous avons auditionné 4 groupements de bureaux d'ingénieurs. Le groupement CARB composé des bureaux CSD ingénieurs, Atelier A5 Jeanneret-Gris SARL, RWB Groupe SA, BG Ingénieurs SA ont remporté le marché. Depuis les choses ont bien bougé, nous sommes dans le vif du sujet.

Mécanique et électrique

Toujours passablement de pannes et casses. Aux pannes s'ajoute l'usure des éléments. Nous réparons toujours afin de faire durer la mécanique le plus longtemps possible.

Nos problèmes électriques avec nos pannes fantômes sont toujours là. Nous en avons de plus en plus fréquemment et toujours très difficiles à trouver.

Sécurité

Nous avons reçu en début d'année un formulaire d'autocontrôle envoyé par la Suva qui était obligatoire. En voulant le faire au plus près de ma conscience, j'ai répondu à plusieurs questions sur la sécurité. En ne répondant pas partout par oui, j'ai enclenché le protocole de contrôle. Un expert de la Suva est passé afin de faire une évaluation des risques sur la Step. Je ne vais pas vous citer tous les dangers, car la liste est bien longue. Il en ressort que nous avons dû engager un ingénieur en sécurité, car les protocoles sont très lourds. Entre la déclaration d'intention, la méthode MSST, les travailleurs isolés, les zones Atex, etc., en plus des quelques mesures immédiates que nous avons pu traiter rapidement. Bref, nous avons encore bien du travail devant nous en espérant que bien des points vont se régler avec nos futurs travaux.

Formation du personnel

Un collaborateur ayant réussi l'examen des cours de base peut continuer sa formation pour l'obtention du brevet fédéral d'exploitant de station d'épuration.

Stap

Nous avons refait l'armoire électrique de la Stap de Domaine. Nous voulions continuer d'assainir les Stap côté Cortaillod, mais au vu du délai de livraison pour le matériel électronique nous avons dû reporter ces travaux au printemps 2023.

Visites

Nos visites ont attiré du monde, vu que les autres Step sont en travaux ou n'acceptent plus les visites. Au total nous avons fait 14 visites pour 247 élèves, étudiants et accompagnants. Nous devons également arrêter nos visites lors de nos prochains travaux. Il est très compliqué d'assumer la sécurité des participants aux vues des directives de la Suva.

Site internet

Notre site internet www.steplasaunerie.ch est tenu à jour régulièrement. Nous avons eu 858 visites pour une durée moyenne de 2 min 37s (selon les outils de statistiques du site). Le nombre de pages vues par visite est de 3.3. Le plus grand nombre de visiteurs consulte depuis la Suisse(706), la deuxième place revient toujours à l'Allemagne et vient ensuite la France. Une légère augmentation des visiteurs doit sûrement être due à nos futurs travaux.

Comme à l'accoutumée, nous vous invitons à le consulter régulièrement.

III RAPPORT ANNUEL DES CONTRÔLES ET ANALYSES

Notre façon d'interpréter nos analyses est identique aux autres années.

La surveillance de la qualité des eaux est également réalisée de la même manière que l'année précédente. Nous sommes toujours à 3 analyses par semaine pour la DCO et le P_{tot}. La fréquence d'analyse des MES est de 5 fois par semaine. Si nous avons un doute quant au résultat, nous effectuons les analyses complètes.

Comme il a été établi depuis quelques années déjà, le rejet au lac s'effectue directement après le traitement biologique (Biostyr) pour l'essentiel des eaux traitées. Avec notre échantillonneur placé directement à la sortie de la station, nous analysons toutes nos eaux, quels que soient leurs traitements.

Nous continuons à analyser également l'ammonium en sortie de STEP, vu que nous devons traiter avec le traitement des micropolluants. Il est très important de traiter un maximum de pollution à la sortie des Biostyrs afin de ne pas surcharger le traitement futur des micropolluants.

Nous sommes dans les normes. Les installations satisfont aux exigences en vigueur malgré des dépassements de valeurs maximums dans le nombre d'analyses. Nous constatons que malheureusement nous sommes régulièrement hors-norme en MES après un orage. Ce qui nous pénalise passablement sur notre moyenne annuelle.

Selon l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux, nous avons passablement de points qui ne sont pas satisfaisants. Il y a un quota à respecter, pour exemple, nous avons fait 245 analyses de MES et avons droit à un dépassement admissible de 18 analyses hors normes et nous en avons en réalité 46. Ceci se répète pour bien des paramètres.

Analyses et charges en DCO (demande chimique en oxygène) :

Entrée de la STEP (sans les retours) : **moyenne = 397.5 mg/l**

Sortie STEP (rejet au lac) : **moyenne = 31.9 mg/l**

Soit un rendement annuel d'épuration de 90.8%.

La norme de rejet est fixée à 45 mg/l

Rendement minimum de 85 %

Analyses et charges en Phosphore total (P_{tot}) :

Entrée de la STEP (sans les retours) : **moyenne = 5.64 mg/l**

Sortie STEP (rejet au lac) : **moyenne = 0.56 mg/l**

Soit un rendement annuel d'épuration de 89%.

La norme de rejet est fixée à 0,8 mg/l

Rendement minimum de 80 %

Analyses et charges en matières en suspension (MES) :

En entrée de STEP, cette mesure n'a pas de sens.

Sortie STEP (rejet au lac) : **moyenne = 7.6 mg/l**

La norme de rejet est fixée à 10 mg/l

Pour information, paramètre non normé.

☐ Analyses et charges en Ammonium (N-NH₄):

Entrée de la STEP (sans les retours) : moyenne = 24.99 mg/l
Sortie STEP (rejet au lac): moyenne = 1.45 mg/l

Soit un rendement annuel d'épuration de 92.9%.

La norme de rejet est fixée à 2 mg/l

Rendement minimum de 90 %

Nous travaillons toujours avec 4 cellules au maximum en filtration ou selon les besoins hydrauliques. Nous faisons une rotation de filtre lors des lavages. Sinon il se lave et repart en filtration.

Il est très important de pouvoir respecter toutes ces normes, car si nous n'arrivons pas à nous y tenir tout ce que nous n'avons pas réussi à traiter se trouvera dans le traitement des micropolluants, ce qui fera grimper drastiquement le prix de ce traitement.

Remarques :

Nos analyses (nécessaires à la conduite de l'exploitation) sont pratiquées sur des échantillons moyens, prélevés durant 24 h, proportionnellement au débit (un prélèvement tous les 10 à 15 min.). Elles sont effectuées 3 fois par semaine (de dimanche à jeudi) en plusieurs points de la station : entrée STEP, sortie décantation primaire, sortie au lac (sortie Biostyr ou sortie Activflo au besoin).

Le SENE nous demande 2 analyses par semaine, entrée et sortie.

☐ Analyses du SENE:

Le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) prélève 4 fois par an des échantillons d'eau pour des contrôles analytiques. Sur ces 4 analyses, 2 font également l'objet d'analyses des micropolluants. Nous joignons à ce rapport une copie des résultats d'analyses de ce service pour information. Il est intéressant de comparer la différence de débit ainsi que les résultats de ces analyses entre les différents types de météorologie.

Note :

Pour toutes personnes intéressées aux détails, concernant l'obtention des chiffres mentionnés dans ce rapport, nous détenons ces valeurs, sur feuilles de calculs "Excel" ou SynData.

Annexes : Résultats d'analyses
Liste du Comité et du Conseil intercommunal

Résultats de la STEP de Colombier

	Unités					normes Oeaux
Date		25.01.2022	29.03.2022	05.07.2022	19.10.2022	

Débit entrée		9570	9148	15318	8002	
Météo		beau	couvert	beau	beau	

Equivalents habitants calculés

DBO5 entrée (65mg/ehab)			26037	22152	13173	
DCO entrée (130mg/ehab)		27679	29766	27455	29669	
Ptot entrée (2.2mg/ehab)		20619	21082	20888	25097	
DBO5 sortie			844	1178	492	
DCO sortie		2208	2744	3653	2893	
Ptot sortie		2697	3534	4456	3274	

pH

entrée		7.8	7.9	7.8	7.6	
sortie		7.9	7.9	7.8	7.6	6.5-9.0

Carbone organique

total entrée	mg/l	111	119.6	62.6	137.6	
dissous sortie	mg/l	8.4	10.9	7.5	12.3	10
rendement	mg/l	92%	91%	88%	91%	85%

DBO5

entrée	mg/l	160	185	94	107	
sortie	mg/l	5	6	5	4	10
rendement	mg/l	97%	97%	95%	96%	90%

DCO

entrée	mg/l	376	423	233	482	
sortie	mg/l	30	39	31	47	45
rendement	mg/l	92%	91%	87%	90%	85%

Ptot

entrée	mg/l	4.7	5.1	3.0	6.9	
sortie	mg/l	0.6	0.9	0.6	0.9	0.8
rendement	mg/l	87%	83%	79%	87%	80%

MES

sortie	mg/l	5	12	12	13	10
--------	------	---	-----------	-----------	-----------	----

Remarques :

prélèvement du 19.10.2022	malgré l'adjonction de sulfate de fer à la place du ClFe en rupture de stock, les résultats sont satisfaisants.
Évolution	Les résultats sont bons dans l'ensemble, les dépassements sont rares et de peu d'importance.

Résultats de la STEP de Colombier (suite) paramètres non normés

	Unités					normes
Date		25.01.2022	29.03.2022	05.07.2022	19.10.2022	

Conductivité

entrée	μS/cm	1288	1216	859	1443	
sortie	μS/cm	1119	1099	605	1588	

Azote total

entrée	mg/l	37.5	39.5	23.9	40	
--------	------	------	------	------	----	--

Ammonium (N-NH₄)

entrée	mg/l	25.6	24.64	14.37	32.01	
sortie	mg/l	1.02	1.57	1.47	3.19	

Nitrates (N-NO₃)

entrée	mg/l	1.49	<1.00	1.89	1.04	
sortie	mg/l	23.71	23.72	12.59	34.47	

Nitrites (N-NO₂)

entrée	mg/l	0.19	0.01	0.23	nd	
sortie	mg/l	0.29	0.31	0.06	0.22	

Orthophosphates

entrée	mg/l	2.11	2.35	1.26	2.79	
sortie	mg/l	0.37	0.46	0.33	0.32	

Chlorures

entrée	mg/l	195.93	152.94	113.53	249.2	
sortie	mg/l	173.36	168.53	80.74	228.63	

n.a non analysé

n.d non détecté

Service de l'énergie et de l'environnement



Laure Kordé
resp. agriculture et sols

STATION D'EPURATION DE LA SAUNERIE A COLOMBIER

Chef de station : Denis Fahrni, 032 841 11 80
contact@steplasaunerie.ch / www.steplasaunerie.ch

Finances : Clovis Fahrni, clovis.fahrni@ne.ch 032 886 49 41

COMITÉ : (1 membre par commune)

Présidente : C. Bavaud **Vice-Pdte :** R. Kurowiak **Secrétaire:** M. Braghini

Membres : **Mme Christine Bavaud**
Le Burkli 15, 2019 Chambrelieu (Cmne de Rochefort)
Tél. privé 032 855 14 21 / mobile 078 664 20 19
Email : bavaud@bluewin.ch

Mme Marisa Braghini
Route de la Gare 43e, 2017 Boudry
Tél. mobile 079 712 76 47
Email : marisa.braghini.boudry@ne.ch

Mme Roxane Kurowiak
c/o Administration communale, Rue Haute 20, 2013 Colombier
(Cmne de Milvignes)
Tél. mobile
Email prof. : roxane.kurowiak@ne.ch

M. Christian Haenseler
c/o Administration communale, Ch. des Draizes 2, 2016 Cortailod
Tél. mobile 079 477 05 07
Email : c.haenseler@bluewin.ch

M. Daniel Geiser
c/o Administration communale, Epervier 6, 2053 Cernier
(Cmne de Val-de-Ruz)
Tél. mobile 078 630 05 63
Email : daniel.geiser.vdr@ne.ch

M. Antoine Benacloche
c/o Administration communale, 2000 Neuchâtel
Tél. mobile 079 653 47 36
Email : antoine.benacloche@ne.ch

CONSEIL INTERCOMMUNAL : (3 membres par commune)**Commission financière**

Président : **M. Philippe Donner**, philippe.donner@hotmail.fr
Rue des Croix 11b, 2014 Bôle (Milvignes)

Vice-président : **M. Raphaël Jeannotat**, info@rjsanitaire-chauffage.ch
Crêt-du-Jura, 2208 Les Hauts-Geneveys (Val-de-Ruz)

Secrétaire : ?

Membres :

M. Jean-Daniel Böhm, mj.bohm@yahoo.fr Président
Rue des Lières 3, 2017 Boudry

Mme Elvira Buschini, elvira.buschini@gmail.com
Rue des Prés 57b, 2017 Boudry

Mme Catherine Prince Rosenfeld, catherine.prince@hispeed.ch X
Chemin de la Baconnière 30, 2017 Boudry

M. Frédéric Monnier, frederic.monnier@me.com X
En Segrin 34 A, 2016 Cortailod

M. Thierry Zesiger, zesigerthierry@gmail.com
Rue des Chavannes 16, 2016 Cortailod

Mme Nicole Porret Weissbrodt, nicole@porretvins.ch X
Route de la Goutte-d'Or 20, 2016 Cortailod

M. Daniel Sigg , siggdaniel@bluewin.ch X
Rue César d'Ivernois 9, 2013 Colombier (Milvignes)

M. Philippe Bärffuss, pacbarfuss@bluewin.ch
Grand'Rue 12, 2012 Auvernier (Milvignes)

M. Julien Petese, julien.petese@gmail.com X
La Charrière 6, 2057 Villiers (Val-de-Ruz)

M. Christian Masini, cmasini@net2000.ch
La Jonchère 28, 2043 Boudevilliers (Val-de-Ruz)

M. Gabriel Di Giusto, gabriel.digiusto@ne.ch Secrétaire
l'Erable 4, 2019 Rochefort

Mme Véronique Barraud, vbarraud@divetoday.ch
Le Burkli 17, 2019 Rochefort

M. Edgar Stutz, edgar.stutz@gmail.com
Champs-Carrés 8, 2019 Chambrelien (Rochefort)

M. Edward D'Souza, dsouza2034@gmail.com
Rue du Clos 1, 2034 Peseux

Mme Jacqueline Zosso, jacqueline.zosso@gmail.com
Rugin 35, 2034 Peseux

Mme Carol Chisholm, carol@smallldomain.ch X
Faubourg du Lac 12, 2000 Neuchâtel